

ÊTRE RÉFÉRENT.E VIOLENCES ET HARCÈLEMENT SEXISTES ET SEXUEL.LES EN MILIEU FESTIF

3,5 jours pour s'approprier ses nouvelles missions et responsabilités

 18, 19, 20 novembre et 18 décembre 2026

 Village de Corail
Saint-Gilles les Bains

[Formulaire de préinscription](#)

 3,5 jours / 9h-17h



Les violences sexistes et sexuelles impactent la carrière et la santé des professionnel·les des arts et de la culture. Elles augmentent les risques psycho-sociaux.

Cette formation permet d'outiller les référent.es VHSS sur leurs missions de prévention, de gestion et de réaction face à des situations complexes et/ou alarmantes.

Public > Professionnels de l'événementiel

Pré-requis > Exercer au sein d'événements festifs

Modalités > Hybride : 3 journées en présentiel et ½ journée en distanciel 1 mois plus tard

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les mécanismes spécifiques qui favorisent les violences sexistes et sexuelles en milieu festif
- S'approprier la mission et les responsabilités de référent.e VHSS
- Construire son positionnement professionnel de référent.e

Contenu et progression

- Eléments contextuels spécifiques au secteur des arts et de la culture
- Les violences sexistes et sexuelles au travail
- Le cadre légal des violences sexistes et sexuelles
- Les responsabilités des employeur.euses
- Les mécanismes des violences sexistes et sexuelles
- Les missions des référent.es
- Les responsabilités des référent.es
- Les bases de l'écoute d'un récit de VHSS
- Les conséquences psycho-traumatique des VHSS
- Rédiger un signalement
- Rédiger un protocole de signalement
- Pratiques de prévention des violences et du harcèlement sexiste et sexuel

Compétences

- Identifier et qualifier les violences sexistes et sexuelles au regard du cadre juridique
- Mener des actions de prévention et d'information au sein de sa structure
- Maîtriser des pratiques et techniques d'action et de réaction aux situations de violences sexistes et sexuelles
- Recueillir un récit de victimes de violences sexistes et sexuelles dans un cadre sécurisant
- Concevoir un protocole de signalement
- Orienter les victimes et mobiliser les ressources nécessaires à leur accompagnement

Moyens pédagogiques et techniques

- Outils partagés (Padlet)
- Outils transmis durant la formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles d'émargement
- Certificat de réalisation à l'issue de la formation
- Évaluation collective en fin de journée
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Questionnaire d'évaluation à 6 mois

Formatrice : Harinala Rambolamanana

Passionnée de pop culture, et militante féministe, j'ai toujours cru au pouvoir de la musique comme moteur de changement. J'accompagne les artistes et leurs projets en trouvant et structurant les moyens de production dont iels ont besoin.

Militante féministe et engagée pour un milieu culturel plus inclusif, je m'efforce de contribuer à une scène musicale plus ouverte, plus équitable, et à donner vie aux projets moins bien représentés. Pour challenger ces statu-quos, j'ai trois outils, le tiers-lieu culturel La Kour que j'ai fondé et que je co-dirige, la 113ème, ma structure d'administration et de production, et l'activisme. Et maintenant, quatre, la transmission.

Après avoir suivi trois formations et les séries de webinaires "Shine !" de La Petite sur la lutte contre les VSS et les discriminations, j'ai été convaincue et marquée par leur exigence, leur expertise et leur capacité à conjuguer sens du collectif et empouvoirement individuel. Leur approche m'a donné envie de m'engager à mon tour, pour partager ces savoirs et faire vivre ces valeurs et ces expertises sur mon territoire.

Tarif

Intermittents du spectacle, artistes-auteurs, salariés : 1 000 €
(Possibilité de prise en charge AFDAS, OPCO, France Travail, FIF PL)

Pour toute information sur le financement de votre formation :
contact@lamachinerie.re



LA PETITE



Un besoin particulier ?
stephanie@lamachinerie.re